

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

22 septembre 2020, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Martine Côté, Marie-Josée Thériault et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Gilles Croussette, directeur des travaux publics
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-221

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté après la modification de l'item 8 par l'item « Permis de colporteur au parc du Centenaire » et l'ajout des items « Factures : parc Parent et assurance responsabilité civile ».
ADOPTÉE.

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Bossé déclare un conflit d'intérêt à l'item « facture Parc Parent ».

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2020-222

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.
ADOPTÉE.

FERMETURE DU HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2020-223

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le huis clos prenne fin.
ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

3. TRAVAUX PUBLICS

Asphaltage rue Champlain

Suite à l'appel d'offres lancé en vue de l'asphaltage de la rue Champlain et le rapport soumis à cet effet lors de la réunion ordinaire du 9 juin 2020, les soumissions reçues sont :

Ray's Paving Inc. : 125 723.75\$

Northern Construction Inc. : 134 274,00\$

RÉSOLUTION 2020-224

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la soumission la plus basse pour l'asphaltage de la rue Champlain, en l'occurrence celle de Ray's Paving Inc., au montant de 125 723,75 \$, soit approuvée.
ADOPTÉE.

Colmatage

M. Gilles Croussette, directeur des travaux publics, explique qu'un montant additionnel de 2000,00\$ est requis par Ray's Paving afin de compléter le colmatage des rues municipales pour l'année 2020.

RÉSOLUTION 2020-225

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un montant additionnel de 2 000,00 \$ soit versé à Ray's Paving Inc. afin de compléter le colmatage des rues municipales pour l'année 2020.
ADOPTÉE.

M. Croussette souligne le fait que le budget annuel prévu pour le colmatage, soit 80 000,00 \$, est insuffisant en raison de l'état des rues Mgr Martin-Est, Martel et Industriel. Le Conseil recommande qu'une rencontre soit prévue avec le ministère des Transports afin d'exposer cette situation et comme seconde alternative, de prévoir des rencontres avec les dirigeants des entreprises industrielles qui utilisent fortement ces routes.

Projets d'infrastructures rue Guimond

Suite à l'approbation de la soumission du contractant en vue des travaux d'infrastructures souterraines de la rue Guimond (résolution 2020-198), le Conseil recommande qu'une demande soit adressée au contractant afin de conserver le montant de la soumission, et ce, dans l'attente de la lettre d'approbation de la Société de développement régional (SDR).

Projets d'infrastructures rue Canada

L'appel d'offres a été lancé du 5 août au 27 août et les soumissions reçues sont :

LCL Excavation (2006) Inc. : 2 154 350,00 \$

Falls Construction : 2 526 659,25 \$

RÉSOLUTION 2020-226

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de LCL Excavation (2006) Inc. au montant de 2 154 350,00 \$, soit approuvée pour le projet d'infrastructures souterraines de la rue Canada (de Gagnon à Banville) conditionnellement à l'approbation des fonds gouvernementaux. **ADOPTÉE.**

Pour ce qui est de la construction des trottoirs sur la rue Canada (section à partir de la rue Gagnon jusqu'à la rue Fournier), M. Croussette présente différentes options, notamment la possibilité qu'ils soient aménagés sans élévation (trottoirs plats) afin de réduire les coûts et de faciliter le déneigement. Le Conseil est ouvert à cette option mais aucune décision n'est prise.

Plan quinquennal du ministère des Transports – saison 2021

RÉSOLUTION 2020-227

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que les projets suivants : soient soumis au plan quinquennal du MDT pour l'année 2021 :

- 2021 : asphaltage de la rue Canada, de la rue Gagnon à la rue Banville
- 2022 : asphaltage de Mgr Martin Est, de la rue Canada jusqu'à la rue Martel
- 2023 : asphaltage de la rue Mgr Martin, de la rue Martel jusqu'aux limites
- 2024 : asphaltage de la rue Canada, de la rue Industriel jusqu'à la rue Lévesque
- 2025 : asphaltage de la rue Canada, de la rue Lévesque jusqu'aux limites. **ADOPTÉE.**

(M. Gilles Croussette quitte la réunion à 18h45.)

4. AVIS DE REQUÊTE – USAGE NON-CONFORME RUE CANADA

RÉSOLUTION 2020-228

ATTENDU QUE le propriétaire du 279, rue Canada ne s'est pas conformé aux diverses demandes de démolitions du bâtiment se retrouvant sur sa propriété située au 279, rue Canada, Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick, ayant été construit sans permis de construction et étant non conforme à l'arrêté de zonage 27-2018, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, qu'un avis de requête soit déposé auprès de la Cour du Banc de la Reine, circonscription judiciaire de Campbellton, conformément à la *Loi sur l'urbanisme*, et comportant les demandes suivantes :

- a) qu'il soit défendu au propriétaire du 279, rue Canada de continuer, et/ou de recommencer, la construction de sa remise ou de tout autre bâtiment ne respectant pas les arrêtés municipaux de la requérante ;
- b) qu'il soit prescrit au propriétaire du 279, rue Canada d'enlever et/ou de détruire, à ses frais, toute partie de sa remise ayant été construite sans permis de construction et sans l'approbation des entités compétentes ;
- c) qu'à défaut de se conformer de la part du propriétaire du 279, rue Canada, que la Ville de Saint-Quentin puisse prendre les mesures nécessaires afin d'enlever et/ou de détruire toute partie de la remise ayant été construite sans permis de construction et sans l'approbation des entités compétentes ;
- d) des dépens, et
- e) toute autre ordonnance que la Cour jugera juste et équitable

et que la Maire, Nicole Somers ainsi que M. Julien Bouchard et Mad. Catherine Dufour de la Commission des services régionaux Nord-Ouest soient les signataires autorisés des affidavits à l'appui de l'avis de requête. **ADOPTÉE.**

5. PRIX ANNUELS DES CHAMPIONS DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DU CMNB

RÉSOLUTION 2020-229

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la candidature de la Chambre de Commerce de Saint-Quentin soit soumise au Prix des annuels des Champions de la diversité culturelle de Commission multiculturelle du NB, et ce, en considération des nombreux efforts et actions entreprises dans le dossier de l'immigration et des services aux entreprises concernées. **ADOPTÉE.**

6. CONTRAT DES DÉCHETS DOMESTIQUES

RÉSOLUTION 2020-230

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'une contre-offre soit présentée à FERO Waste & Recycling Inc. en vue d'un contrat de 7 ans pour le service de collecte des déchets solides et recyclables à compter du 1^{er} janvier 2021. **ADOPTÉE.**

7. ADHÉSION À L'AAMNB

RÉSOLUTION 2020-231

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que les nouveaux taux d'adhésion à l'Association des administrateurs municipaux du NB (AAMNB) soient approuvés tels que révisés, soit 460,00 \$ pour l'année 2021-2022, 605,00 \$ pour l'année 2022-2023 et 690,00 \$ pour l'année 2023-2024. **ADOPTÉE.**

8. PERMIS DE COLPORTEUR AU PARC DU CENTENAIRE

RÉSOLUTION 2020-232

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que la demande de permis de colporteur de M. Randy O'Brien de Bangkok Food Truck de Shédiac soit refusée, compte tenu de la situation pandémique. **ADOPTÉE.**

9. BUDGET 2021 – CSRNO

RÉSOLUTION 2020-233

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté que le budget de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest pour l'année 2021, totalisant 82 513,00\$ soit approuvé tel que proposé. **ADOPTÉE.**

10. FACTURES AOUT 2020

RÉSOLUTION 2020-234

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller Leclerc, que les factures du mois d'aout 2020 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	67 451,74 \$
Salaires aout 2020	67 326,46 \$
Compte eau et égouts	<u>26 693,56 \$</u>
Total payé en aout 2020	161 471,76 \$

ADOPTÉE.

11. MESURES D'URGENCE

Une réunion du Comité de planification des mesures d'urgence est prévue le 29 septembre 2020, au cours de laquelle la coordonnatrice des mesures d'urgence et les coordonnateurs adjoints présenteront les derniers développements relativement à la 2^e vague de la Covid-19.

12. FACTURES POUR LE SERVICE DE LOCATION DE TOILETTES

RÉSOLUTION 2020-235

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que les factures de Pin-O-Usées totalisant 1 500,00 \$ pour le service d'une toilette portable au terrain de balle-molle au cours de l'été 2020, soient acquittées. **ADOPTÉE.**

Le Conseil recommande qu'une entente initiale soit établie avec l'entreprise en vue de réduire les couts pour ce service en 2021.

13. NOUVEAU COMMERCE SUR LA RUE CANADA

Le Conseil recommande l'envoi d'une lettre d'appui à M. Yannick Dubé en vue de l'établissement d'une microbrasserie au 249, rue Canada pour la vente et la consommation de produits sur place, et ce, en tenant compte que le dossier a déjà fait l'objet d'approbation par le service d'urbanisme de la CSRNO.

14. PALAIS CENTRE-VILLE – BUDGET D'OPÉRATION DISTINCT ET CRÉATION D'UN OSBL

Suite aux recommandations du vérificateur et de la trésorerie, une rencontre a été tenue avec le Comité de gestion du Palais Centre-Ville le 16 septembre 2020, au cours de laquelle la trésorière a expliqué aux membres le nouveau budget d'opération de l'établissement et la création d'un organisme à but non lucratif dûment incorporé. La mise en place d'un budget distinct impliquera l'attribution d'une subvention municipale équivalente aux frais fixes du bâtiment, soit plus ou moins 43 000,00 \$. De plus, un montant de base de 5 000,00 \$ sera transféré par la Ville dans un compte ainsi qu'une somme de 1 000,00 \$ pour la petite caisse. Les honoraires légaux reliés à l'incorporation de l'OSBL seront assurés par la Ville.

RÉSOLUTION 2020-236

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté qu'un nouveau budget distinct soit attribué pour le compte du CGPCV, incluant la création d'un organisme à but non-lucratif officiel, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021. **ADOPTÉE.**

15. ACAM : TROUSSE D'ORIENTATION AUX NOUVEAUX ÉLU-E-S

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) a lancé le 17 septembre dernier une trousse visant la création de séances d'orientation pour le conseil municipal. Ce nouveau document sera utilisé par la Greffière municipale en vue de l'orientation des élu-e-s après les élections de mai 2021.

16. CONGRÈS VIRTUEL DE L'AFMNB : DU 16 AU 18 OCTOBRE 2020

Tous les élu-e-s municipaux participeront à l'aga virtuelle de l'AFMNB ainsi qu'au banquet (en personne) prévu à Beresford le 17 octobre 2020, au cours duquel le prix d'Innovation municipale sera décerné puisque la Ville est une des municipalités finalistes. Afin de compléter les inscriptions aux ateliers, le Conseil a convenu de se réunir le 28 septembre prochain à 19h.

17. PAIEMENT DE DEUX FACTURES

(La conseillère Bossé se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

Facture parc Parent

RÉSOLUTION 2020-237

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que la facture de Denis Banville Excavation Inc. reliée à l'aménagement du sentier au parc Parent, au montant de 1 680,00 \$ plus taxe, soit acquittée. **ADOPTÉE.**

(La conseillère Bossé revient en réunion)

Facture assurance responsabilité civile

RÉSOLUTION 2020-238

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que la facture d'Aon Reed Stenhouse Inc. reliée à la couverture en responsabilité civile, au montant total de 32 618,00\$ pour la période du 7 août 2020 au 7 août 2021, soit acquittée. **ADOPTÉE.**

18. COMITÉ DU PERSONNEL

Demande d'utilisation de congés de maladie additionnels – adjointe administrative

RÉSOLUTION 2020-239

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que la requête de l'adjointe administrative visant l'emprunt de 17 jours de congés de maladie afin de compléter la période d'absence pour raisons médicales, soit jusqu'au 30 octobre 2020, soit approuvée en vertu de l'article 9.4 de l'entente collective. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2020-240

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le nombre d'heures de travail des brigadiers scolaires soient augmenté de 4.5h/jour à 5h/jour à compter du 8 septembre 2020, et ce, en raison du nouvel horaire des classes à l'école Mgr-Martin découlant de la situation pandémique.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2020-241

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 54.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire